

BON DE COMMANDE



Associations Culturelles scolaire ou dirigeants - 30 ans

2024/2025

N° affiliation

Date

Nom de l'association

A - COTISATION D'AFFILIATION



Affiliation de l'association : association scolaire ou dirigeants- 30 ans

3,00 €

+ Deux adhésions adultes obligatoires

25,00 €

ou Deux adhésions jeunes

8,76 €

Total A

28,00 € / 11,76€

	Adhérent 1	Adhérent 2
Civilité		
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Adresse		
Code Postal		
Ville		

B - COTISATION D'ADHESIONS

Adhésion culturelle Adulte
(17 ans et plus)

12,50 € x

adhésions

€

Adhésion culturelle Jeune
(jusqu'à 16 ans)

4,38 € x

adhésions

€

Total B

€

C - SOUSCRIPTION DE SERVICES

Basicompta

1ere année

Gratuit

Basicompta

Années suivantes

55,00 €

Total B

€

A ne remplir que si vous bénéficiez ou souhaitez bénéficier de ce service

C - MONTANT DES COTISATIONS A REGLER

Total A + B + C

€

RENOUVELLEMENT PAR INTERNET

- 1) Connectez-vous à www.affiligue.org avec vos identifiant et mot de passe de dirigeant.e associatif
- 2) Renouveler d'abord l'affiliation de l'association en relisant et modifiant les informations à l'écran d'affiliation.
- 3) Signer votre demande avec la signature électronique (vous avez besoin de votre téléphone portable pour recevoir le code SMS de signature). Vous recevrez un mail vous confirmant que votre affiliation a été transférée à votre fédération de rattachement pour traitement.
- 4) Une fois votre affiliation validée, vous pourrez renouveler les adhésions de vos adhérents pour la nouvelle saison.
- 5) Vous recevrez par mail, la facture .
- 6) Régler votre facture par chèque ou virement bancaire

RENOUVELLEMENT PAR COURRIER

Pour l'affiliation :

- 1) Vérifier, modifier ou compléter les informations de formulaire d'affiliation
- 2) Dater et signer le document par le ou la responsable de l'association.

Pour les adhésions :

- 3) Faites remplir et signer les demandes d'adhésions à chaque adhérent
- 4) Remplir le bon de commande
- 5) Joindre un chèque de règlement du montant de votre commande ou faire un virement bancaire en précisant le n° d'affiliation

IBAN : FR76 1551 9391 0200 0209 2540 184 BIC : CMCIFR2A

6) Envoyer ou déposer le tout à la fédération :

Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

52 rue de Pied de Fond

79000 NIORT

7) la fédération vous enverra facture par mail ou courrier.